



Le Pilote

PORT-EN-BESSIN - NUPPAIN

Un port qui vit toute l'année

Décembre 2014



Journal municipal d'information



SOMMAIRE

Calendrier des expos.....	p. 2	Urbanisme et travaux	p. 13 à 16
Œuvres offertes	p. 3	Jeunesse et Sports	p. 17
Editorial	p. 4 et 5	Fêtes et cérémonies.....	p. 18 à 22
Le conseil municipal	p. 6 et 7	Informations diverses	p. 23
Les élus	p. 8	Histoire	
La vie associative.....	p. 9	1914-1918 : Port-en-Bessin et Huppain	
Les services, les syndicats, Bic	p. 10 à 12	dans la tourmente de la Première Guerre mondiale	p. 24 à 26
Vie de la Commune		Etat-civil	p. 27
Finances	p. 13		

Crédits photos :: Centre culturel de Port-en-Bessin-Huppain, Ouest-France, William Desrues et Maurice GUERARD

CALENDRIER DES EXPOSITIONS 2015

CENTRE CULTUREL PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN

- Du samedi 10 janvier au dimanche 18 janvier :** Généalogie ma passion – *la femme hier et aujourd'hui et les actes insolites*
- Du vendredi 30 janvier au vendredi 20 février :** John Everitt (*peintre et sculpteur*)
- Du vendredi 27 février au vendredi 20 mars :** TEA PATCH (*patchwork*)
- Du vendredi 27 mars au vendredi 17 avril :** Corinne Couppe (*peintre*)
- Du vendredi 24 avril au vendredi 15 mai :** Marie-Christine Lecadre (*peintre et sculpteur*)
- Du vendredi 22 mai au vendredi 19 juin :** Club Photo de la Somme (*photos des commémorations du 70^e anniversaire du Débarquement*)
- Du vendredi 26 juin au vendredi 24 juillet :** Gérard Riou et Mona Cuveillier (*peintres*)
- Du vendredi 31 juillet au vendredi 28 août :** Elisabeth Olivry et L'association ATSN (*encres et objets africains*)
- Du vendredi 11 septembre au vendredi 2 octobre :** Patrick Arman Savidan et Eric Lepelletier (*broderies et peintures*)
- Du vendredi 9 octobre au vendredi 30 octobre :** ADTLB « fermes et manoirs » (*photos*)
- Du vendredi 6 novembre au vendredi 27 novembre :** Saint Pierre-et-Miquelon (*photos*)
- Du vendredi 4 décembre 2015 au vendredi 4 janvier 2016 :** Ernest-Yves Mabilbe, Fabienne, Lévêque, Martine Beaumais, Natacha Martinez, Soizic Lavenan, Annette Fischbach (*peintres*) et Jacques Blanchon et Thierry Rosier (*sculpteurs*)

Vernissage : le 1^{er} jour d'expo soit le vendredi à partir de 18 h.

HOTEL DE VILLE

- Du samedi 27 juin au lundi 27 juillet :** Serge Esther (*peintre*)
- Du samedi 1^{er} août au lundi 31 août :** Liliane Hélie (*peintre*)

Vernissage : le 1^{er} jour d'expo soit le samedi à partir de 18 h.

Liste des livres ayant pour thème Port-en-Bessin-Huppain

- **Cahier des annales de Normandie - PORT-EN-BESSIN 1597-1792 - Etude d'histoire démographique** - Pierre GOUHIER (1962)
- **L'Histoire de Port-en-Bessin - Port de Bayeux de l'époque Celtique à 1971** - Philippe OBLET (1978) - Ed. : La Renaissance Le Bessin
- **Port-en-Bessin raconté par la carte postale ancienne** - Michel BLAIE (2003) - Ed. : Corlet
- **Ville de Port-en-Bessin - Images Souvenirs** - Annie FETTU (2004) - Ed. : Orep - Collection Belle Epoque
- **La Bataille de Port-en-Bessin** - John FORFAR (2009) - Ed. Les Gens du Phare
- **Marin Pêcheur, c'est pas pour toi - Souvenirs de Daniel MARION, pêcheur normand** - Christiane LABLANCHERIE (2010) - Ed. : Ouest France - Collection Ecrits
- **Port-en-Bessin - La Vie sur les quais : 1946-1975** - Michel BLAIE (2013) - Ed. : Corlet
- **Port-en-Bessin - Regard d'un visiteur** - Patrick DAVID (2013) - Ed. : Boudumonde
- **Port-en-Bessin-Huppain - Séjour avec l'équipage du Vauban** - Gérard LEPETIT (2013) - Ed. : IMB
- **Chronique des chalutiers portais 1945-1985** - William LE VOURCH (2014) - Ed. : IMB
- **Bateaux de Port-en-Bessin de 1922 à nos jours** - Association La Jolie Brise (2014 - 4^e édition)





Œuvres offertes par les artistes à l'occasion de leur exposition à la ville de Port-en-Bessin-Huppain en 2014



Sous la pluie - Danyfer



Balade dans les bois
Malain



Le grand bouquet d'été
Mayacos



Pêche aux coques - LEB

*Adolescence
mélancolique*
Elisabeth Besnier



*Une touche
de rouge*
Manu Reinhardt

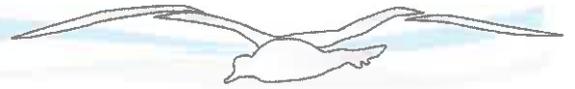


Buste p'tite fée
Delphine Devos



Lumières du soir
Gérard Rémigéreau



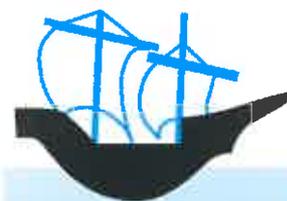


PORT-en-BESSE

Le renouvellement du conseil municipal s'est effectué au mois de mars 2014, avec un nouveau mode de scrutin plus contraignant, mais assurant pour la 1ère fois la parité homme-femme et l'élection des conseillers communautaires. Vous avez choisi de nous renouveler votre confiance, et je tiens à vous en remercier. Nous nous efforcerons tout au long de ces 6 années de nous montrer à la hauteur de la mission dans un contexte particulièrement difficile pour les collectivités locales, mais aussi pour notre pays.

L'année 2014 aura vu les caméras du monde entier braquées sur notre région à l'occasion du 70^e anniversaire du débarquement. Sous un soleil radieux, la Normandie sera apparue dans toute sa beauté afin d'offrir à nos vétérans un hommage digne de leur exploit de 1944. Le 1^{er} port pétrolier du débarquement aura participé activement à ce témoignage et mis particulièrement à l'honneur ses propres vétérans Français et Anglais venus libérer Port dès le 7 juin.





IN. - Villa Gaby

L'année 2015 verra :

- l'achèvement de l'aire de réparation navale indispensable au maintien des emplois voire même par la suite à la création de nouveaux,
- la réfection de la rue de la Corderie avec la sécurisation de l'entrée de l'école,
- le choix d'un maître d'oeuvre pour le chemin de la Maladrerie et pour la rénovation de la salle des fêtes,
- l'accueil en mai prochain de la 28^e édition du Défi des Ports de Pêche, manifestation d'envergure nationale qui permettra de réunir le monde de la pêche et celui de la plaisance et assurera la promotion des produits de la mer.

Ce qui différencie notre Port d'une station balnéaire, c'est qu'il vit toute l'année, en grande partie grâce à l'activité portuaire. Sachez que nous nous battons chaque jour avec énergie pour conserver à notre cité sa vie, son authenticité, son indépendance, ses traditions, tout en étant résolument tournés vers l'avenir et soucieux de son développement.

Permettez-moi de vous adresser mes vœux les meilleurs de santé, de bonheur et de réussite pour les projets que vous formulerez.

Le Maire,
Pierre-Albert CAVÉY

LE CONSEIL MUNICIPAL



MAIRE ET DELEGATIONS

MAIRE : Pierre-Albert CAVEY

1^{re} ADJOINTE : Simone RENOUF

Déléguée aux finances, aux affaires générales et au personnel communal

2^e ADJOINT : Gérard VINGTROI

Délégué à la jeunesse, aux sports et aux associations

3^e ADJOINT : Daniel ROUSSEL

Délégué à l'urbanisme, aux travaux et à l'environnement

4^e ADJOINT : Annette ROUSSEVILLE

Déléguée aux affaires sociales et au logement

5^e ADJOINT : Daniel YOUNG

Délégué aux Affaires culturelles et à l'animation

MAIRE DELEGUEE : Hugnette AUTIN

Maire déléguée aux affaires de Huppain

Conseiller municipal : Christophe VAN ROYE

Délégué à la filière pêche et aux relations avec les entreprises

Conseillère municipale : Aurore LEPETIT

Déléguée aux commerces

COMMISSION DES FINANCES

Pierre-Albert CAVEY,
président

Simone RENOUF,
vice-présidente

Gérard VINGTROI

Daniel ROUSSEL

Annette ROUSSEVILLE

Daniel YOUNG

Hugnette AUTIN

Dominique BIHEL

Catherine BOUDET

Jérôme VICQUELIN

Aurore LEPETIT

Frédérique MAZZOCCHI

Thierry LEONNEC

Olga SALENT

Bruno THOMINES MORA

Rose-Marie PERREE

Christophe VAN ROYE

François DE BOURGOING

COMMISSION DES TRAVAUX, DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Pierre-Albert CAVEY,
président

Daniel ROUSSEL,
vice-président

Simone RENOUF

Hugnette AUTIN

Christophe VAN ROYE

Dominique BIHEL

Rose-Marie PERREE

Jérôme VICQUELIN

Daniel YOUNG

Annette ROUSSEVILLE

Gérard VINGTROI

François DE BOURGOING

Olga SALENT

Catherine BOUDET

Aurore LEPETIT

Bruno THOMINES MORA

COMMISSION ANIMATIONS ET CULTURE

Pierre-Albert CAVEY,
président

Daniel YOUNG,
vice-président

Annette ROUSSEVILLE

Daniel ROUSSEL

Catherine BOUDET

Daniel YOUNG

Gérard VINGTROI

Olga SALENT

Christophe VAN ROYE

François DE BOURGOING



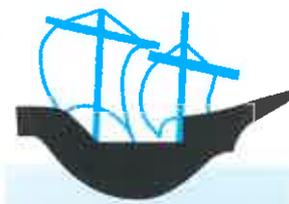
LE CONSEIL MUNICIPAL

COMMISSION DU CIMETIERE

Pierre-Albert CAVEY, *président*
 Gérard VINGTROIIS
 Huguette AUTIN
 Bruno THOMINES-MORA
 Annette ROUSSEVILLE
 Dominique BIHEL
 Christophe VAN ROYE

COMMISSION FILIERE PECHE

Pierre-Albert CAVEY, *président*
 Christophe VAN ROYE, *vice-président*
 Rose-Marie PERREE
 Dominique BIHEL
 Bruno THOMINES-MORA
 Jérôme VICQUELIN
 François DE BOURGOING
 Gérard VINGTROIIS



COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Pierre-Albert CAVEY, *président*
 Huguette AUTIN, *titulaire*
 Simone RENOUF, *2^e titulaire*
 Daniel ROUSSEL, *3^e titulaire*
 Gérard VINGTROIIS, *suppléant*
 Daniel YOUNF, *suppléant*
 Frédérique MAZZOCCHI, *suppléante*
 Christophe VAN ROYE, *suppléant*

COMMISSION DU LOGEMENT

Pierre-Albert CAVEY, *président*
 Annette ROUSSEVILLE, *vice-présidente*
 Simone RENOUF
 Huguette AUTIN
 Daniel YOUNF
 Gérard VINGTROIIS
 Daniel ROUSSEL



COMMISSION SECURITE

Pierre-Albert CAVEY, *président*
 Daniel ROUSSEL
 Simone RENOUF
 Gérard VINGTROIIS
 Daniel YOUNF
 Huguette AUTIN
 Bruno THOMINES MORA

COMMISSION DE LA JEUNESSE, DU SPORT ET DU MONDE ASSOCIATIF

Pierre-Albert CAVEY, *président*
 Gérard VINGTROIIS, *vice-président*
 Daniel ROUSSEL
 Dominique BIHEL
 Catherine BOUDET
 Thierry LEONNEC
 Daniel YOUNF
 Olga SALENT
 Rose-Marie PERREE
 François DE BOURGOING
 Frédérique MAZZOCCHI
 Jérôme VICQUELIN

COMMISSION ELECTORALE

Pierre-Albert CAVEY - *bureau vote n° 1*
 Simone RENOUF - *suppléante*
 Huguette AUTIN - *bureau vote n° 2*
 Dominique BIHEL - *suppléant*



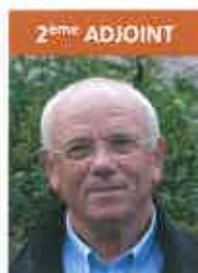
LES ÉLUS



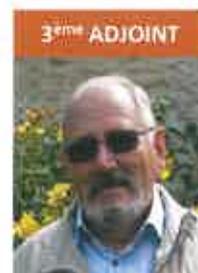
LE MAIRE
Pierre-Albert
CAVEY



1^{ère} ADJOINTE
Simone
RENOUF



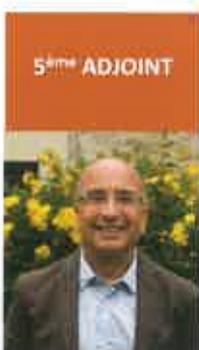
2^{ème} ADJOINT
Gérard
VINGTROI



3^{ème} ADJOINT
Daniel
ROUSSEL



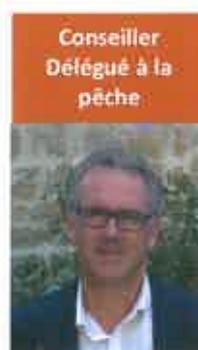
4^{ème} ADJOINTE
Annette
ROUSSEVILLE



5^{ème} ADJOINT
Daniel
YOUF



**Maire délégué
de Huppain**
Huguette
AUTIN



**Conseiller
Délégué à la
pêche**
Christophe
VAN ROYE



**Conseillère
Déléguée au
commerce**
Aurore
LEPETIT



Frédérique
MAZZOCCHI



Catherine
BOUDET



Dominique
BIHEL



Olga
SALENT



Bruno
THOMINES-MORA



Rose-Marie
PERREE



Thierry
LEONNEC

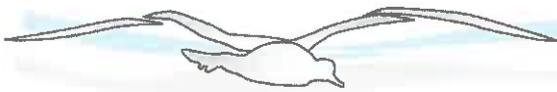


Jérôme
VICQUELIN



François de
BOURGOING





LA VIE ASSOCIATIVE

Retraités de la marine marchande et de la pêche

Monique VINGTROIIS - *Présidente*
10 rue du Onze Novembre
Port en Bessin-Huppain - 02 31 21 80 23

Comité Portais d'entraide aux familles des Pêris en Mer

Jean-Jacques VINGTROIIS - *Président*
16 rue René Hommet
Port en Bessin-Huppain - 02 31 21 73 07

Association des Marins Portais

Jean-Jacques BERNARD - *Président*
Rue Pierre-Henri Taussac
Port en Bessin-Huppain - 02 31 21 80 96

Centre Nautique de Port-en-Bessin-Huppain

Jacques VILLETTE - *Président*
56 rue Nationale
Port en Bessin-Huppain - 02 31 51 95 81

Le défi du Bessin

Paul FRANÇOISE - *Président*
Mairie - 15 rue de Bayeux
Port en Bessin-Huppain

Société Nationale de Sauvetage en Mer

Michel GERARD - *Président*
3 rue Louis de Harcourt
Port en Bessin-Huppain - 02 31 21 74 14

Les Amis de la Mer

Michel GERMAIN - *Président*
Quai Baron Gérard
Port en Bessin-Huppain - 02 31 22 50 61

La Jolie Brise

Dimitri ROGOFF - *Président*
2 rue du Croiseur Montcalm
Port en Bessin-Huppain - 02 31 21 92 33

Club de l'Automne Portais

Monique VINGTROIIS - *Présidente*
10 rue du Onze Novembre
Port en Bessin-Huppain - 02 31 21 80 23

Bien vivre à la Royale

Georgette VOIDIE - *Présidente*
Résidence la Royale
Port en Bessin-Huppain - 02 31 21 80 28

Bibliothèque pour tous

Dominique ANDREANI - *Président*
2 rue Croiseur Montcalm
Port en Bessin-Huppain - 06 31 53 00 09

Le Club des Roses

Marie-Christine LECORNU - *Présidente*
2 rue de Dunkerque
Port en Bessin-Huppain - 02 31 21 80 21

UNSS Collège Ernest Hemingway

Stéphane DOLAIS
Collège - Av. du 47^e RMC
Port en Bessin-Huppain - 02 31 21 73 22

Association Benjamin

Marie-Laure MATHIAS - *Présidente*
2 Chemin de la Maladrerie
Port en Bessin-Huppain - 02 31 22 78 74

Association de Parents d'Élèves Indépendants

Mélanie LANGLOIS - *Présidente*
Escures
Port en Bessin-Huppain - 02 14 08 61 42

Calyps'eau (chorale)

Solange LEMASLE - *Présidente*
6 rue Pierre-Henri Taussac
Port en Bessin-Huppain - 02 31 21 71 84

La Portais Musicale

Claudine LE FLEM - *Présidente*
10 rue du Phare
Port en Bessin-Huppain - 02 31 21 72 19

Généalogie ma passion

Lucette SCHOTTE - *Présidente*
Résidence la Royale
Port en Bessin-Huppain - 02 31 22 41 17

Union Nationale des Combattants du Calvados - Section Port en Bessin-Huppain

Florian WOYTEAU - *Président*
10 rue de Villiers
Port en Bessin-Huppain - 02 31 21 55 02

Office Municipal des Sports (OMS)

Gérard VINGTROIIS - *Président*
83 rue de Bayeux
Port en Bessin-Huppain - 02 31 21 70 37

Tennis Club Portais

Elisabeth VICQUELIN - *Présidente*
Appt 611 - 22 Avenue Jean Bart
Port en Bessin-Huppain - 06 88 11 02 65

Etoile Sportive Portaise (football)

Nadège MALOISEL - *Présidente*
4 rue René Hommet
Port en Bessin-Huppain - 02 31 21 73 09

Les Cormorans (Tennis de table - judo - gymnastique et volley ball)

Nathalie LANGLOIS - *Présidente*
6 impasse des Mouettes
Port en Bessin-Huppain - 02 31 21 77 89

Entente Port - Bayeux - Bessin (hand-ball)

Alain THIEBOT - *Président*
7 Square Edmond Rostand
Bayeux - 02 31 92 73 86

La Pétanque Portaise

Guillaume POIRIER
2 rue du Phare
Port en Bessin-Huppain - 06 29 11 55 81



le Pilote





Les services administratifs

La Mairie de PORT EN BESSIN-HUPPAIN – 15 rue de Bayeux

Tél. : 02 31 21 72 12 Fax : 02 31 92 78 31 e.mail : mairie@portenbessin-huppain.fr

Site Internet : www.portenbessin-huppain.fr

Les horaires d'ouverture au public : Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h – 13 h 30 à 16 h
Samedi : 9 h à 12 h

*Monsieur le maire vous reçoit sur rendez-vous
les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11 h à 12 h
et les mercredi de 14 h à 16 h .*

La Mairie annexe de HUPPAIN – Rue du Bourg

Tél. : 02 31 21 92 32

Permanence : le lundi de 13 h 30 à 15 h 00.

Personnel administratif de la mairie

- Directeur Général des Services : Jocelyne LASNON
- Secrétariat - Accueil : Laurence THOMASSE
- Personnel - Etat Civil : Josiane GOSSELIN
- C.C.A.S. : Isabelle LE TUAL
- Urbanisme - fêtes et cérémonies : Marie-Laure MATHIAS
- Elections et service des eaux : Béatrice CARDRON
- Comptabilité : Arnaud MARIE et Lydie ROINEL
- Gardien de Police Municipale : Camille BONNAL



Centre Culturel Léopold Sedar Senghor – 2 rue Croiseur Montcalm

Tél. : 02 31 21 92 33 Fax : 02 21 22 28 40

Les horaires d'ouverture au public :

De septembre à juin : du mardi au samedi de 10 h à 12 h - de 14 h à 19 h
le dimanche de 15 h à 19 h.

Juillet et août : tous les jours de 10 h à 12 h 30 - de 14 h à 19 h.

- Directrice : Sophie COEVOET
- Accueil et régisseur des gîtes communaux : Valérie GERARD
- Animatrice culturelle : Sophie TAINON
- Guide : Aurore LECOLLIER

Centre de Loisirs (C.L.S.H.) et Local jeunes

- Directeur : Cyril VICQUELIN
 - animateurs : Thomas TANQUEREL - Elisabeth VICQUELIN - Carole GODEY
- Tél. : 02 31 21 72 04 ou 06 62 46 95 74 - Tél. : 06 66 78 96 28 (local jeunes)
- Centre de loisirs ouvert lors des vacances de la Toussaint, de février, avril, juillet et août.
 - Local jeunes ouvert le vendredi en soirée de 17 h à 19 h, et le samedi après-midi de 13 h 30 à 16 h 30. Pendant les vacances, le local est ouvert tous les jours, de 14 h à 18 h.

Les services techniques

La direction des Services Techniques

17 rue de Bayeux
Tél. : 02 31 21 79 02

Les horaires d'ouverture au public :
Lundi - mardi - jeudi : 8 h à 12 h
13 h 30 à 18 h 00

Mercredi et vendredi : 8 h à 12 h
dst@portenbessin-huppain.fr

L'atelier municipal

Impasse des Goélands

Le personnel des Services Techniques

- **Responsables :**
Christian LE CORVIC (fonctionnement)
Noëlle AUBREE (investissement)
- **Menuisier/plombier :** Jean-Michel CARDRON
- **Peintres :** Ludovic MARESQ - Max DELAUNAY
- **Maçon :** Sébastien MARGUERITE (CAE)
- **Gardiens des installations sportives :**
Gilles ROUSSEVILLE - Max DELAUNAY
- **Espaces verts :**
Eric LEGOUPIL - Michel DAVID - Daniel DAVID - Bruno CASTEL - Alain PATIN - Régis LABBAT (CAE) - Pierre TYMEN (CAE) - Richard MARIE (CAE)
- **Entretien voirie :** Régis MENARD
Philippe LEGLUAIS
Constant BESNARD
Thierry MATEU LACOMBA (CAE)

CAE = Contrat d'Aide à l'Emploi - Emplois temporaires



La déchetterie

Impasse des Albatros
Tél. : 02 31 22 58 15

Les horaires d'ouverture au public :

- **Du 01/04 au 30/09**
Lundi : 9 h-12 h / 14 h à 18 h
Mardi : 10 h à 12 h
Mercredi : 9 h-12 h / 14 h-18 h
Vendredi : 10 h-12 h / 14 h-18 h
Samedi : 9 h-12 h / 14 h-18 h
- **Du 01/10 au 31/03**
Lundi : 9 h-12 h / 14 h-17 h
Mardi : 10 h à 12 h
Mercredi : 9 h-12 h / 14 h-17 h
Vendredi : 10 h-12 h / 14 h-17 h
Samedi : 9 h-12 h / 14 h-17 h

Foyer de Personnes Âgées LA ROYALE

- **Gardien :** Philippe DI MARCO
- **Agents d'entretien :** Ginette CAUDRON, Marie-Edith URCUN et Murielle VAUTIER.
- **Permanence de nuit :** Ginette CAUDRON et Nathalie MARGUERITE



Autres Services :

➤ Adjointes techniques :

- **Mairie :** Jacqueline CAUVIN
- **Salle des fêtes :** Murielle VAUTIER
- **Entretien des sanitaires publics :**
Annie LEFEVRE
Nathalie MARGUERITE

➤ Agents sociaux CCAS :

Christine ALIX, Annick DESCHAMPS, Christine HAMON, Corinne LE VOURCH, Marie-Claire MAUGER, Anne-Marie POITEVIN, Sylvia RIVIERE, Gaétane TYMEN, Patricia LEROSIER, Marie-Carolle MOREAU, Emmanuelle FERON, Véronique THOMASSE (remplaçantes)





Le C.C.A.S.

Centre Communal d'Action Social

Président : Pierre-Albert CAVEY

Vice-Présidente : Annette ROUSSEVILLE

Membres : Huguette AUTIN, Catherine BOUDET, Daniel YOUF, Frédérique MAZZOCCHI, Olga SALENT, Dominique BIHEL.

+ 7 membres extérieurs au Conseil Municipal et délégués par M. le Maire : Maryvonne LEVASSEUR, Monique VINGTROIS, Françoise LEBIGOT, Marie-Christine LECORNU, Georgette VOIDIE, Marie-Céline POITEVIN, Marie-José BAUDERE.

HUPPAIN dispose d'un CCAS autonome

Présidente : Huguette AUTIN

Membres élus par le conseil d'administration du CCAS : Dominique BIHEL, Thierry LEONNEC.

+ 2 membres désignés par Mme le Maire délégué de Huppain : Catherine GUYOT et Eliane ENEE.

Le CCAS assure :

➤ La gestion

– de la résidence de personnes âgées « La Royale »

– De la résidence sociale « La Grand'Voile »
– Du service d'aide à domicile et d'aide à la toilette

➤ L'instruction des demandes de prestations et d'aides liées à l'insertion, la prévention et la lutte contre l'exclusion (sous réserve du plafond de ressources) :

– De la résidence sociale « La Grand'Voile »
– Du service d'aide à domicile et d'aide à la toilette
– Allocation logement
– Allocation adulte handicapé
– Demande de prestation de compensation ou de renouvellement d'allocation compensatrice
– Demande de carte d'invalidité
– Demande de carte de stationnement pour personnes handicapées
– Allocation départementale personnalisée d'autonomie (ADPA)
– Demande de couverture maladie universelle (CMU)
– Dossiers FSE (Fonds Social Energie) et FSL (Fonds Social Logement)
– Demande d'aides financières, bons alimentaires.

➤ L'organisation :

– du repas en l'honneur de nos Anciens
– des colis de fin d'année.

Les Syndicats Intercommunaux

S.M.A.E.P.

Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable de Port-en-Bessin-Huppain, Commes, Maisons

Présidente : Huguette AUTIN

Vice-Président : Jean-Noël GUIBET

(Communes adhérentes : COMMES, MAISONS, PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN).

Tél. : 02 31 21 70 75

S.I.C.

Syndicat Intercommunal du Collège

Président : Gérard LANDEAU

Vice-Présidente : Olga SALENT

(Communes adhérentes : COLLEVILLE SUR MER, COMMES, ETREHAM, LONGUES SUR MER, MAISONS, MANVIEUX, SAINTE HONORINE DES PERTES, ARROMANCHES, TRACY SUR MER, RUSSY, PORT EN BESSIN-HUPPAIN).

Tél. : 02 31 21 72 12

S.I.R.O.M.

Syndicat Intercommunal de Ramassage des Ordures Ménagères

Présidente : Simone RENOUF

1^{er} Vice-Président : Fernand PORET

2^e Vice-Président : Henri GUEDON

(Communes adhérentes : COLLEVILLE SUR MER, COMMES, ETREHAM, LONGUES SUR MER, MAISONS, MANVIEUX, SAINTE HONORINE DES PERTES, SAINT LAURENT SUR MER, SOMMERMIEU, VAUX SUR AURE, VIERVILLE SUR MER, PORT EN BESSIN-HUPPAIN).

Tél. : 02 31 21 71 91

BAYEUX INTERCOM - Communauté de communes

Les compétences de l'intercommunalité sont les suivantes : la vie scolaire, l'eau et l'assainissement, le tourisme, l'environnement, l'emploi et l'économie.

Président : Patrick GOMONT

Tél. : 02 31 51 63 00



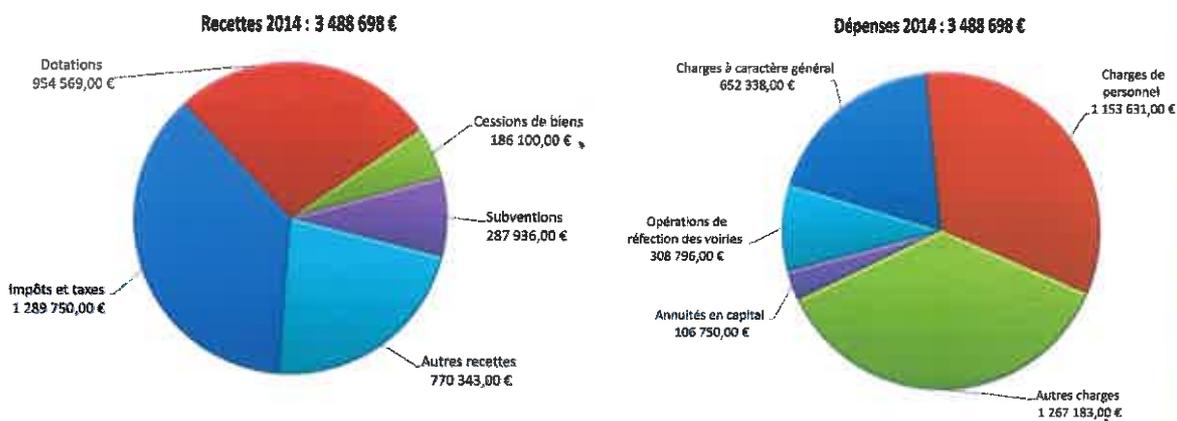


FINANCES Budget 2014

Pour la première année, la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) a baissé de 5 % afin de réduire la dette publique nationale. Il est prévu une baisse de cette même dotation d'Etat de 9 % pour 2015 (et peut-être - 10 % en 2016 et - 11 % en 2017 !).

Il nous faut donc redoubler de vigilance sur nos dépenses pour poursuivre les investissements.

Néanmoins, **il a été décidé de ne pas augmenter les taux des 3 taxes** (foncier bâti, foncier non-bâti et taxe d'habitation) pour 2014.



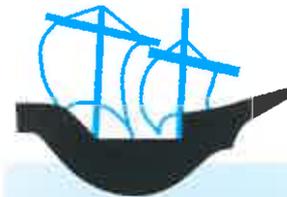
URBANISME ET TRAVAUX Les réalisations et les travaux en cours

➤ L'ESPLANADE SOUS LA TOUR VAUBAN

Avec une maîtrise d'oeuvre confiée à Thierry LEVERRIER de « LA FABRIQUE DES PAYSAGES », les travaux d'aménagement de l'esplanade sous la Tour Vauban ont été réalisés par l'entreprise MATEX ENVIRONNEMENT de Clécy pour un montant total de 68 658 € TTC.

La fresque représentant le port pétrolier de 1944 a été déplacée sur l'esplanade et disposée de telle sorte que les explications fournies soient dans le sens de la vision.

Au dos de la fresque, une plaque commémorative (financée par le 47^e Royal Marine Commando et relatant leur épopée) a été placée et inaugurée le 7 juin 2014.





➤ Aire de réparation navale

Cet aménagement vital pour la réparation navale, pour le maintien voire l'augmentation du nombre d'emplois directs ou indirects est en cours de réalisation.

Le nouvel équipement permettra une mise aux normes environnementales et une amélioration des conditions de carénage avec traitement des rejets polluants.

Il viendra soutenir l'ensemble de la filière pêche sur Port, confortant ainsi l'activité principale de notre commune.

La darse et la plateforme en béton sur pieux métalliques sont construites. Les magasins d'armement sortent de terre.



Le financement de 11 620 000 € est assuré par le Conseil Général du Calvados, la CCI Caen-Normandie et des Fonds Européens. La Région Basse-Normandie ne participe pas au montage financier.



➤ 18 logements HLM PARTELIOS – rue des Cormorans

Les 18 logements HLM répartis en 4 bâtiments situés rue des cormorans (nouvelle rue qui relie le chemin de la Maladrerie à l'avenue du Général de Gaulle) ont été livrés le 18 décembre dernier. Ces habitations dotées des nouvelles normes (BBC) en matière d'économie d'énergie, sont situées à proximité des bassins et des commerces.



Rappelons que des Portais logeaient déjà sur ce terrain, il y a environ 2 000 ans, des vestiges gallo-Romains ayant été découverts lors des fouilles archéologiques réalisées au moment de la construction.

➤ Rue Nationale



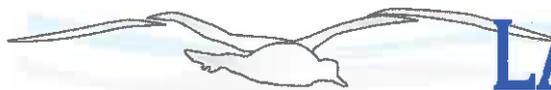
La voirie de la partie haute de la rue Nationale et la descente du parking de la salle Henri Thiébot ont été refaites.

➤ Chemin du Colomnier à Huppain



Le chemin du Colomnier a bénéficié d'une réfection de sa voirie.





LA VIE DE LA COMMUNE

➤ Aménagement des entrées d'agglomération



➤ Chemin des Artilleurs

Ce chemin qui relie la rue Pillet Will à la falaise Est, passant devant le monument dédié au Capitaine COUSINS, a bénéficié d'une remise en état complète.



➤ Platelage quai Letourneur

Des bandes antidérapantes ont été mises en place sur les deux platelages de part et d'autre de la voie de circulation.



➤ Nouvelle bibliothèque

La bibliothèque qui était située au 2^e étage du centre culturel est désormais descendue au rez-de-chaussée, permettant ainsi une meilleure accessibilité.



La Bibliothèque est affiliée à l'Union Nationale Culture et Bibliothèque pour Tous et compte une quarantaine d'adhérents.

L'équipe de quatre bénévoles achète huit à dix livres par mois et anime une heure du conte pour les enfants. La prochaine aura lieu le mercredi 4 mars prochain.

Elle est ouverte, chaque mardi et mercredi, de 16 h à 18 h.

L'adhésion annuelle s'élève à 10 € par famille. Le prêt de livre pour les enfants est gratuit et de 1 € par livre emprunté pour les adultes.



➤ Les projets

• Voirie

Chemin de la Maladrerie

Un maître d'oeuvre a été retenu pour le réaménagement de cette voie, une première réunion de la commission d'urbanisme a eu lieu.



Réfection de la rue de la Corderie

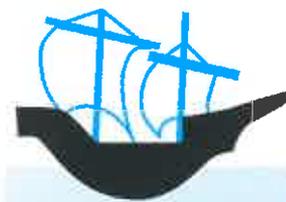
Les travaux vont débuter par l'enfouissement des réseaux en février. Ensuite le revêtement de la chaussée sera refait, des nouvelles places de parkings créées et les abords de l'école sécurisés. L'éclairage public sera rénové.

• Bâtiments

Salle des fêtes : Un maître d'oeuvre a été retenu et un programme de travaux va être établi pour rechercher des financements publics.

Aire de sports rue du Onze Novembre : Construction d'un local pour le club de pétanque

Ces travaux seront réalisés en régie par le personnel communal après que le délai légal d'affichage de la déclaration de travaux soit échu.





➤ Comment déterminer si votre projet est soumis à permis de construire ?

Vous devez connaître l'emprise au sol de votre projet de construction ou d'extension pour déterminer si vous devez solliciter un permis de construire ou déposer une déclaration préalable et si vous êtes tenu de recourir à un architecte.

« L'emprise au sol » est la superficie résultant de la projection verticale du volume de la construction, tous débords et surplombs inclus.

Elle comprend :

- L'épaisseur des murs extérieurs, matériaux isolant et revêtements extérieurs compris ;
- Les éléments en débord de la construction : auvents, acrotères, bandeaux, corniches, marquises, etc...
- Les éléments en surplomb de la construction : balcons, loggias, coursives, etc.

➤ Votre projet est-il soumis à permis de construire ou à déclaration préalable ?

CONSTRUCTIONS NOUVELLES ayant :

- Une Emprise au sol **ET** une surface de plancher **inférieures ou égales à 5 m²** :

- **DISPENSE DE FORMALITE** (si hauteur ≤ 12 m)
- **DECLARATION PREALABLE** (si hauteur ≥ 12 m)



- une Emprise au sol **OU** une surface de plancher **supérieure à 5 m²**

ET

Emprise au sol **inférieure ou égale à 20 m²**

ET

Surface de plancher **inférieure ou égale à 20 m²**

DECLARATION PRÉALABLE

- Une Emprise au sol ou une surface de plancher **supérieure à 20 m²** : **PERMIS DE CONSTRUIRE**

TRAVAUX SUR CONSTRUCTIONS EXISTANTES ayant pour effet de créer :

- Une emprise au sol **ET** une surface de plancher **inférieures ou égales à 5 m²** : **DISPENSE DE FORMALITE**

- Une emprise au sol ou une surface de plancher **supérieure à 5 m²**

ET

Une emprise au sol **inférieure ou égale à 40 m²**

ET

Une surface de plancher **inférieure ou égale à 40 m²**

DECLARATION PRÉALABLE

- Une emprise au sol **OU** une surface de plancher **supérieure à 20 m²**

ET

Une emprise au sol **inférieure ou égale à 40 m²**

ET

Une surface de plancher **inférieure ou égale à 40 m²**

PERMIS DE CONSTRUIRE
si travaux ayant pour effet de porter la surface ou l'emprise totale au-delà de 170 m²



DECLARATION PRÉALABLE
si travaux n'ayant pas pour effet de porter la surface ou l'emprise totale au-delà de 170 m²

➤ Votre projet est-il soumis au recours obligatoire d'un architecte ?

Si vous êtes un particulier construisant pour vous-même, vous n'êtes pas obligé de recourir à un architecte si votre projet n'excède pas 170 m² d'emprise au sol ou de surface de plancher.

Pour tout projet d'extension d'une construction existante soumis à permis de construire, le recours à un architecte est obligatoire si cette extension a pour effet de porter l'emprise au sol ou la surface de plancher de l'ensemble après travaux au-delà de 170 m².

➤ Les remplacements, modifications, ou constructions de clôtures sont-ils soumis à déclaration préalable ?

OUI : Par délibération du conseil municipal en date du 14 décembre 2009, les clôtures sont soumises à déclaration préalable.





JEUNESSE ET SPORTS

CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Le Centre de Loisirs se porte toujours très bien avec une centaine d'enfants accueillis sur chaque période de vacances scolaires. Le choix d'activités et de sorties reste très large et très attractif dans le but de répondre au mieux aux besoins des enfants. 3 tranches d'âges sont mises en places : 4/6 ans – 7/10 ans et 11/13 ans.

Thème de l'été : le Continent Américain



SÉJOUR À LA NEIGE

Pour la 12^e année consécutive, la mairie de Port en Bessin-Huppain a organisé un séjour à la neige pour 20 jeunes de 12 à 17 ans.

Au programme, du ski bien évidemment mais également une découverte du patrimoine local avec la visite d'une ferme et randonnée raquettes.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le CMJ de Port en Bessin-Huppain vient de fêter sa première année de mandat. Cette année a été riche en réunions, échanges et discussions avec un groupe de 19 jeunes élus dynamiques et attentifs à leur commune. *Trois temps forts cette année* : mise en place d'une **Fête du Jeu**, **opération Plage Propre** menée pour la 3^e année consécutive et une importante participation aux cérémonies du **70^e anniversaire du Débarquement**.



LOCAL JEUNES

Activités de l'année 2014 :

Baptême de parapente, soirées à thème, bowling, accrobranches, journée au parc Astérix, tournoi sports innovants inter-centres, kermesse country en partenariat avec le clsh, descente canoé-kayak, tournoi beach-soccer, après-midi soin et détente.

Renseignements et inscriptions :

Thomas TANQUEREL, Animateur - 02 31 21 71 40
ou thomas.tanquerel@portenbessin-huppain.fr



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Semaine du Sport : Pendant les vacances, le programme proposé était le suivant : Pétanque, Handball, Football, Tennis, Tennis de Table, Golf, Randonnée VTT et pour clôturer, ils ont assisté au match Caen / Tours.

Tournoi de Volley : Pour sa 16^e édition, 12 équipes inscrites et la convivialité toujours au rendez-vous.

Forum des Associations : Il avait lieu le vendredi 5 septembre, 180 scolaires ont participé à des initiations proposées par les associations sportives. De nombreuses personnes sont venues se renseigner, s'inscrire ou se documenter auprès des associations présentes : Office Municipal des Sports, Entente Port Bayeux-Bessin, UNC, Généalogie ma Passion, Tennis CP, Calyp'seau, Défi du Bessin, Jolie Brise, Bibliothèque pour tous, Atelier Arts Plastiques, Eolia Normandie, La Portais Musicale, Club des Roses, Danse Country, Es Portaise, Les Cormorans, AS du Collège, Pétanque Portaise, Local Jeunes/Séjour Neige et la Jolie Brise.

Tournoi de Tennis de Table : Il a eu lieu pendant les vacances de Février. Il est ouvert à tous, licenciés ou non. Cette année quarante personnes se sont inscrites.





FÊTES ET CÉRÉMONIES

LES MARCHÉS DE NUIT ET LES FEUX D'ARTIFICE

Au fil des ans, de plus en plus de spectateurs, tous les vendredis soirs de juillet et août, pour le marché et le feu d'artifice.

SPECTACLES PROPOSÉS PAR L'A.D.T.L.B.



28 mai 2014 – Eglise St André
University of Utah Chamber Choir



8 juin 2014 –
Eglise St André
Violet Calix Bridge
Gospel de Caen

20 juin 2014 – Eglise St André
Chester County Voices Abroad
(de Pennsylvanie, Etats Unis)



LA FETE DU PORT

Le 3 août, l'association des commerçants « Espace Action » a organisé la 3^e édition de « la fête du Port ». Au programme, la course de garçons de café, les balades en calèche, les démonstrations de modélisme et plusieurs autres animations.



CONCOURS MAISONS ET JARDINS FLEURIS 2014

• CATEGORIE MAISONS ET JARDINS

- 1^{er} prix : **M. et Mme Bruno MARIE**,
38 Av. St Pierre et Miquelon
2^e prix : **M. Jean-Pierre LELIEVRE**,
4 impasse F. de Magellan
3^e prix : **Mme Catherine REED**,
L'Alcyon, Av. Jean Bart

• PRIX COUP DE COEUR

Mme Sylvie MALLARD, 10 Passage du Frelot

1^{er} prix



CONCOURS ILLUMINATIONS 2014

• CATEGORIE BALCONS

- 1^{er} prix ex-aequo : **Mme HENRY Simone**, La Royale
1^{er} prix ex-aequo : **Mme PLANQUETTE Suzanne**, La Royale
1^{er} prix ex-aequo : **Mme MARIE Marie-Thérèse**, La Royale

• CATEGORIE MAISONS

- 1^{er} prix : **Mme HOUEL Françoise**, 6 Av. Maréchal de Tourville
2^e prix : **Mme MADELAINE Thierry**, 33 rue Jean Bart
3^e prix : **M. DESERT Olivier**, 40 rue Nationale
3^e prix ex-aequo : **M. CASTEL Denis**, 3 rue Chanoine Bernard
5^e prix : **Mme MOUTON Henriette**, 8 Av. Maréchal de Tourville
6^e prix : **M. PLANQUETTE Pierre**, 8 Square L. A. de Bougainville
7^e prix : **Mme BEAUDOIN Raymonde**, 24 Av. Général de Gaulle

• PRIX SPECIAL COMMERCANTS

La petite chaloupe, rue Traversière
6.3 Restohome, 63 rue de Bayeux





FÊTES ET CÉRÉMONIES

VISITE MINISTERIELLE

Frédéric CUVILLIER, ministre délégué aux transports, à la mer et à la pêche a été reçu jeudi 23 janvier 2014 à Port, venu écouter les professionnels de la mer.

Accueilli devant la criée, le ministre a longé les quais en écoutant, Pierre-Albert CAVEY, maire, lui présenter le port puis il est monté à bord du chalutier « le VAUBAN » où Bruno THOMINES-MORA, patron pêcheur, président de l'OPBN et conseiller municipal lui a fait part de ses inquiétudes à propos de la réforme de la politique commune de la pêche. Ensuite des échanges ont eu lieu avec les entreprises de réparation navale et notamment avec Patrick JAMES.

Le ministre avait invité élus et représentants de la pêche au restaurant « l'ECAILLER », où de nombreux problèmes techniques ont été abordés.



21^e CONGRES DE LA COOPERATION MARITIME A PORT EN BESSIN-HUPPAIN

La coopération maritime, structure qui fédère l'essentiel du mouvement coopératif maritime français, a tenu son 21^e congrès triennal à Port en Bessin du 24 au 26 septembre.

Ce congrès a réuni environ 150 représentants de structures coopératives, filiales ou partenaires privilégiés de coopératives maritimes.



Philippe MERABET, président, a rappelé les principales inquiétudes qui sont celles du secteur: les négociations bruxelloises de fin d'année sur les quotas, la marginalisation du maritime dans les priorités gouvernementales, et le blocage de dossiers antérieurs non soldés, tels les contrats bleus. Il a souligné la nécessité pour les structures coopératives de continuer à se réorganiser et se moderniser.

Au terme du congrès, Michel GERARD, Président de la Station de Sauvetage SNSM a reçu la médaille de Chevalier de la Légion d'Honneur.

LE REPAS DES ANCIENS

Les aînés de la commune ont été invités à partager un moment de convivialité autour d'un repas le 27 avril dernier à la salle des fêtes. 190 personnes étaient présentes.

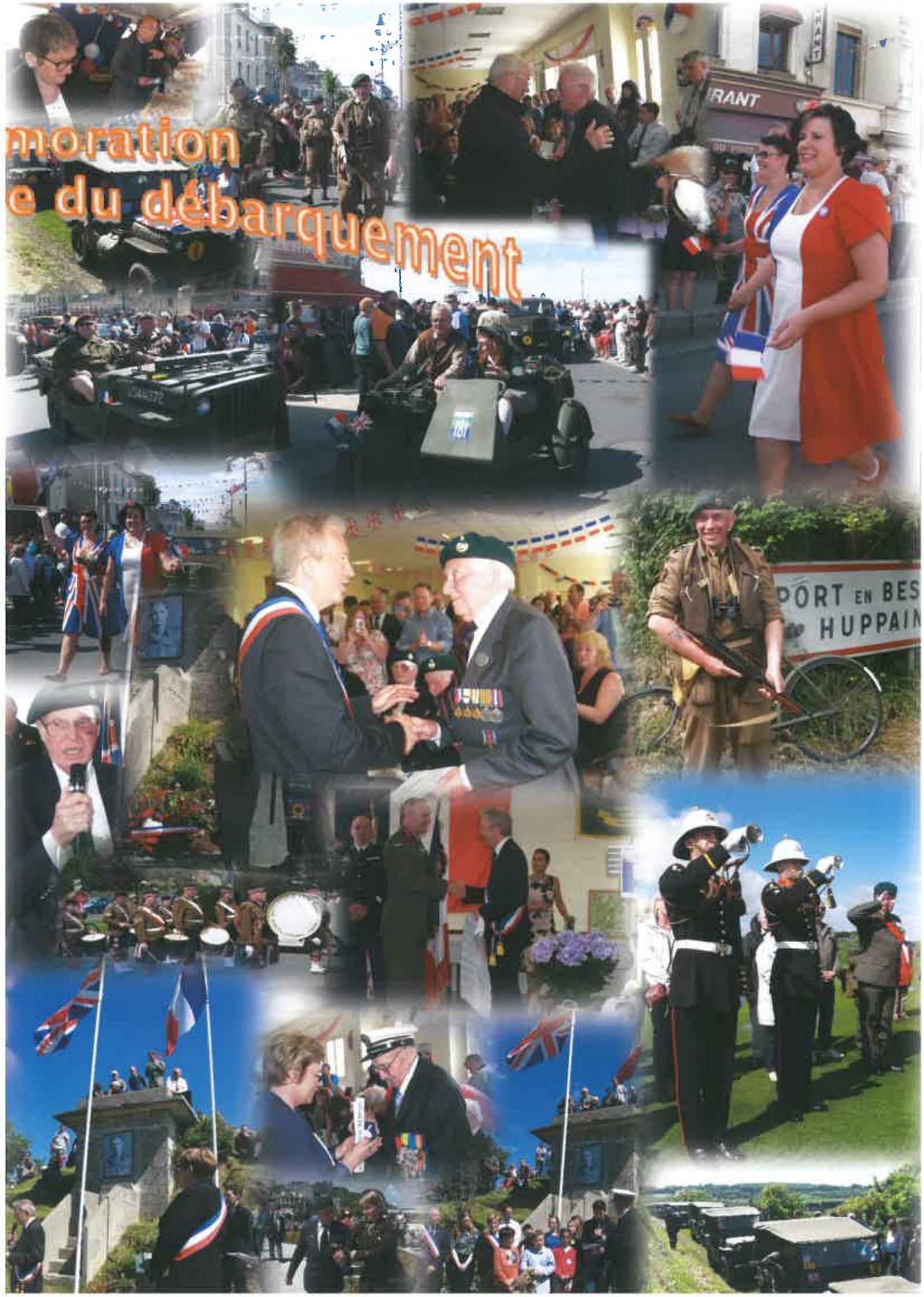


Comme

70ème anniversaire



Commemoration du débarquement



LA VIE DE LA COMMUNE



DEFI DES PORTS DE PECHE 2015

Port en Bessin Huppain s'apprête à vivre au rythme du Défi des ports de pêche du 11 au 17 mai 2015.

Le Défi est né, en 1988, au Croisic de l'imagination de Jean-Pierre Devrosine qui a souhaité, le temps d'une régates, réunir les mondes de la pêche et de la plaisance. Et depuis, une vingtaine d'équipages, composés de pêcheurs et de professionnels de la filière pêche venant de tout le littoral français, se rassemblent chaque année dans un port différent.

Le Défi est un rassemblement chaleureux et convivial qui connaît un véritable succès populaire. Cet événement national, relayé par de nombreux médias offre un moment privilégié pour la promotion des produits de la mer et la valorisation de la pêche française.

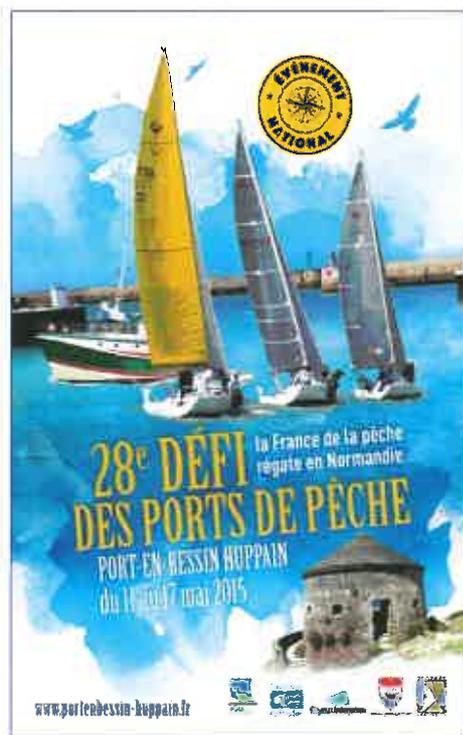
Autour de la compétition, devenue un événement incontournable du calendrier nautique français, le village du Défi accueille pendant une semaine des milliers de visiteurs et propose des animations pour les enfants, des dégustations culinaires, des concerts, du théâtre de rue, la découverte des régions littorales françaises ...

Depuis la fin 2014, la commune s'est attelée à la tâche. Un comité de pilotage a été constitué. Il regroupe des membres du conseil municipal et des personnels de la commune, des membres de l'association du défi portais, un représentant du défi de Grandcamp-Maisy, un représentant des professionnels de la pêche, des commerçants et espace actions, l'office de tourisme intercommunal, Normandie Fraicheur mer et le Conseil Général.

Cette manifestation, qui s'étale sur une semaine, est aidée par le Conseil Régional, le Conseil Général, Bayeux-Intercom et nous allons déposer une demande pour un financement au titre des fonds européens. Le coût restant à la charge de la commune sera en deçà de l'autofinancement pour des manifestations telles que le Goût du Large ou la Bénédiction de la mer.

Le 1^{er} port de pêche de Normandie (en valeur) se devait d'accueillir cet événement maritime.

Rendez-vous en mai prochain !



LE GOÛT DU LARGE - 8 et 9 novembre 2014

Pendant les deux jours de fête autour de la coquille Saint Jacques et des produits de la mer, nous avons accueilli de nombreux visiteurs qui ont assailli les étals des pêcheurs et mareyeurs présents sous la criée.

L'atelier culinaire, l'espace réservé aux enfants, les visites guidées, les dégustations des recettes des femmes de pêcheurs, les stands des associations... ont été très appréciés de tous !

Le festival « musique sous les embruns » a embarqué à chaque concert un public très nombreux pour découvrir des musiques aux tonalités maritimes des bords de Loire, de Bretagne, d'Irlande et du Pays de Galle, et en final le groupe normand Pied'Strade qui a enthousiasmé le public.

Des danseurs de rive dance ont accompagné certains groupes pour le plaisir de tous !

Rendez-vous les 14 et 15 novembre prochains pour une nouvelle édition.





INFORMATIONS DIVERSES

DEPARTEMENT DU CALVADOS



La collecte de vos déchets ménagers en 2015

JOURS DE COLLECTE :

Lundi et vendredi

(hors professionnels)



Ordures Ménagères



Tri sélectif

PAS DE COLLECTE LES JOURS FERIES

Collecte le mardi 7 avril : Lundi 6 avril (Pâques)

Collecte le jeudi 30 avril : Vendredi 1er Mai

Collecte le jeudi 7 mai : Vendredi 8 mai

Collecte le mardi 26 mai : Lundi 25 mai

► Pourquoi modifier les tournées de collecte ?

• Principe d'équité

Aujourd'hui, quelque soit le service rendu et le nombre de collectes effectuées par semaine, tous les usagers du territoire du SIROM paient un taux unique de TEOM de 15,19 % (Taxe d'élimination des ordures ménagères, voir votre avis d'impôts fonciers). Dans un principe d'équité au service rendu, le SIROM souhaite dans un premier temps, rationaliser les fréquences de collecte et passer à une collecte par semaine pour la majorité des communes du territoire.

• Principe environnemental

La diminution des fréquences de collecte va dans le sens d'une politique globale de réduction des déchets (lutte contre le gaspillage alimentaire, stop pub, compostage, achats responsables...). C'est aussi moins de kilomètres parcourus, moins de carburant consommé, moins de CO₂ rejeté dans l'atmosphère et donc moins de pollution.

• Principe économique

En adaptant la fréquence de collecte à la production réelle de déchets, on obtient un gain de productivité. La diminution des fréquences de collecte va permettre au SIROM de mieux maîtriser ses coûts et donc maîtriser le taux de TEOM.



Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable

Le syndicat qui regroupe trois communes : PORT EN BESSIN-HUPPAIN, COMMES et MAISONS, assure la distribution de l'eau.

Pour 2015, compte tenu des frais de gestion du service et pour poursuivre l'entretien des équipements et le remplacement des canalisations anciennes, le syndicat est contraint d'augmenter le prix de l'eau distribuée.

« L'eau paie l'eau », l'eau a un coût : il faut la prélever, la stocker, la traiter avant de la distribuer. Les usagers supportent sur leurs factures d'eau toutes les dépenses liées à la gestion de l'eau qu'ils consomment.

En 2015, votre facture d'eau, pour une consommation moyenne de 50 m³ augmentera de 9,33 € et pour une consommation moyenne de 120 m³ de 14,77 €.

Quelques recommandations :

LES COMPTEURS : Par période de grand froid, les compteurs installés à l'extérieur peuvent geler. Le SMAEP facturera alors le coût du remplacement à l'abonné, à qui il incombe le soin de prendre des précautions qui s'imposent en cas de refroidissement.

Attention aux fuites ! Un robinet fermé qui goutte peut gaspiller 35 000 litres en un an ; un mince filet d'eau, de 130 000 à 600 000 litres ; une chasse d'eau qui fuit, de 45 000 à 220 000 litres...

Surveillez votre compteur et vos consommations !

Des sacs sont à votre disposition GRATUITEMENT à la mairie, quai Félix Faure, à l'Office de Tourisme, avenue Maréchal de Tourville et à la mairie de Huppain.

Adoptez une attitude responsable en ramassant les déjections canines de vos animaux et contribuez ainsi à l'amélioration de notre cadre de vie.

TU N'AS RIEN CUBLIÉ ?



Merci de ramasser derrière lui...



le Pilote

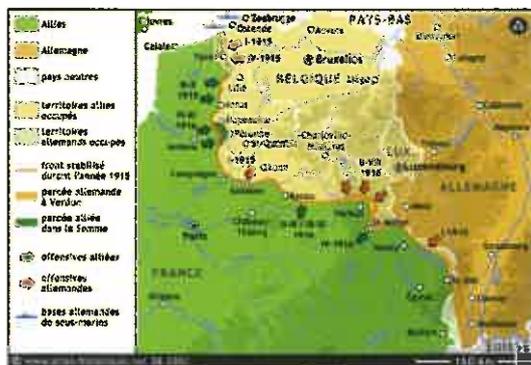


1914-1918 : Port en Bessin et Huppain dans la tourmente de la Première Guerre mondiale

Jules Adam, César Barey, Emile Baudoin, Jules Bihel, René Birée, Aimé Blaie, Léon Cauchard, Pierre Cauvin, Gustave Colleville, Charles Conin, Charles Coultous, Henri Delain, Lucien Delain, Jules Douard, Fernand Dudouet, Jules Dupont, Anatole Duval, Georges François, Léon Gaignant, Ferdinand Godey, Jules Guesdon, François Itier, Paul James, François Labbé, Ernest Lallement, Albert Langlois, Georges Lebon, René Lebreton, Jean Marie Lecuyer, Jean Baptiste Lefournier, Anatole Leherpeur, Jean Lemuzic, Maurice Lepieux, Alphonse Madelaine, Edouard Marie, Eugène Maurouard, Charles Morel, Gabriel Nicolle du Long Pray, Alphonse Pignet, Maurice Requier, René Requier, Paul Ruault, Charles Thézard¹, Louis Thin, Maurice Tourquetil, Léon Travers.

Quarante-six noms gravés sur les monuments aux morts de Port et de Huppain, 46 hommes morts au combat ou des suites de leurs blessures. Au moment où l'on commémore le centenaire de la Première Guerre mondiale, il est important de s'intéresser au sort de ces soldats, pour leur rendre hommage et voir l'impact du conflit dans la vie de nos villages.

La Première Guerre mondiale est une guerre totale ; elle va faire appel à toutes les ressources des états engagés dans le conflit : ressources matérielles, industrielles et scientifiques mais surtout ressources humaines, physiques et morales. Le bilan est lourd : 9 millions de morts, un nombre considérable d'invalides et un champ de ruines dans la zone de combat. Mais si cette zone de combat sur le front occidental est vaste et mouvante, elle n'en reste pas moins localisée, dans l'esprit de chacun, au nord-est de la France sur une ligne qui s'étire de la mer du Nord à la frontière suisse.



On pourrait, dès lors, penser que Port et Huppain ne subissent que le chagrin de voir les leurs partir et peut être ne plus revenir. Il n'en est rien car la guerre sur terre se double vite d'une guerre sur mer, et là, Port est au premier plan.

En effet le Calvados est considéré comme zone de combat comme toute région bordée par la Manche : il faut garder le front d'une mer quadrillée par les sous-marins allemands décidés à lutter contre le blocus imposé à leur territoire en coulant les embarcations ennemies, et un chalutier est une embarcation ennemie puisqu'il cherche à ravitailler la population française et ses alliés. Les pêcheurs vont ainsi payer un lourd tribut dans ce premier conflit du XX^e siècle.

Le Calvados est aussi une zone de refuge pour les Belges et les gens du nord de la France qui fuient l'avancée allemande. L'exode pousse des réfugiés belges jusqu'à Port où ils sont pris en charge par quelques âmes charitables et aident au travail dans les fermes. En deux ans, ils seront 13 000 à venir se réfugier dans le Calvados, le gouvernement belge en exil ayant été accueilli au Havre. Alors pendant 4 ans, chaque jour, le départ des hommes au front, les restrictions de la pêche pour ne pas mettre les marins en danger, les barques coulées par des sous-marins allemands, le rationnement, les accidents d'avion en mer et surtout la perte d'êtres chers, rythment la vie du port.

1914

Été 1914, Port en Bessin et Huppain vivent leurs derniers jours de paix dans le calme et la fête. Le 5 juillet la bénédiction de la mer par l'évêque Thomas Lemonnier est une réussite totale malgré la pluie. Les jours suivants, chacun vaque à ses occupations quotidiennes tout en se tenant au courant par les journaux des inquiétantes nouvelles d'Europe centrale : c'est loin l'Europe centrale et les états ne semblent pas prêts à se battre. Cependant, le 31 juillet, l'annonce d'une mobilisation partielle sur appel individuel, rend la possibilité d'un conflit envisageable. Les inscrits maritimes en congé de disponibilité sont les premiers appelés. Le lendemain, plus de doute possible, c'est la mobilisation générale : les hommes de 20 à 24 ans aptes au service militaire déjà sous les drapeaux sont rejoints par les hommes de la réserve (24 à 34 ans) et de l'armée territoriale (35 à 48 ans) qui reçoivent l'ordre d'aller garder les voies ferrées. Toutes les barques de pêche et les chaloupes sont consignées au port. Les chevaux sont

¹ Le nom de Charles Thézard est gravé sur les monuments de Port et de Huppain car, enfant de Port, il habitait à Huppain au moment de la guerre.





réquisitionnés et emmenés à Bayeux d'où ils partent pour les zones de combat afin de servir au transport du matériel. Il faut trouver une autre traction pour les instruments de labour.

De toute façon, personne ne songe plus à travailler, tout le monde est dehors, dans les rues, sur les quais, commentant les nouvelles, pleurant le départ d'un conjoint ou d'un enfant. La déclaration de guerre entre la France et l'Allemagne parvient à Port et à Huppain dans l'après-midi du mardi 4 août. « *C'est l'arrêt de la vie normale, la suspension des projets, l'ajournement des espérances.* » (Abbé Bernard).

En conséquence l'état de siège est décrété. Il faut un sauf-conduit pour se déplacer sur les routes et la circulation automobile est interdite de 6 heures du soir à 5 heures du matin. Les entrées des deux communes sont surveillées par des volontaires armés. Ces barrages seront supprimés à la fin du mois d'août pour faire place à des rondes nocturnes, elles-mêmes supprimées le 30 octobre, l'avance allemande étant considérée comme stoppée après la bataille de la Marne. Quant aux barques et aux chaloupes, elles ont alors de nouveau le droit de sortir en mer mais en arborant le drapeau français en haut du mât pour se faire reconnaître, le risque étant la rencontre avec un sous-marin allemand. Elles sortent dès lors, la plupart du temps, à plusieurs, l'une d'elles étant armée.



Chaloupe armée d'un canon.

Dans la première quinzaine d'août, une centaine d'hommes partent de Port et de Huppain pour le dépôt de Cherbourg où ils reçoivent leur affectation, soit dans la marine pour assurer le transport des troupes ou donner la chasse aux bateaux allemands, soit pour rejoindre les lignes du front. Le 7 août, le maire de Huppain Pierre **Cochet** annonce qu'il doit quitter ses fonctions étant mobilisé : Léon **Thin** devient maire à sa place. A Port, le docteur **Canuet**, le pharmacien Charles **Coultous** et l'infirmier **Duhutrel** doivent rejoindre le service des ambulances en première ligne et la municipalité doit s'organiser pour trouver le moyen d'assurer un service médical rendu inexistant par leur départ à la guerre. Il est convenu que le docteur **Moschos** de Formigny assurera, deux matinées par semaine, une permanence à l'abri Thomas Lemonnier.

Il faut aussi porter assistance aux familles privées de revenus du fait du départ des hommes. Le 11 août le

conseil municipal de Port demande l'autorisation du Préfet pour prélever un peu d'argent sur le legs Letourneur (rente faite à la commune par la veuve Letourneur à la fin du XIX^e siècle pour secourir les marins dans le besoin) et sur le fonds prévu pour les « Régates » géré par le Comité des Fêtes, afin de venir en aide aux familles des appelés.

De même, le 1^{er} décembre, 1 000 francs sont de nouveau pris sur le legs Letourneur pour secourir les hommes privés de travail du fait de la guerre. Il faut dire que les marins sont partiellement au chômage : en effet, pour des raisons de sécurité face au danger engendré par la présence de sous-marins allemands dans les eaux de l'Atlantique et de la Manche, les barques de pêche sont interdites de sortie la nuit, ce qui entraîne, selon les marées, une forte réduction du salaire des pêcheurs. Sous l'impulsion du député, le **Baron Gérard**, bienfaiteur estimé à Port, un comité composé du maire, du curé et de toutes les bonnes volontés se constitue pour distribuer des vivres à l'abri Thomas Lemonnier, plusieurs fois par semaine.

Les lettres des soldats sont très attendues. Elles sont souvent lues à haute voix dès l'arrivée du courrier et permettent de savoir où chacun a été envoyé. Sur les mers pour faire la chasse aux navires et sous-marins allemands (Joseph **Tabourel** et Gaston **Foliard**) ou pour transporter les troupes d'un port à l'autre (Arthur **Blaie**), dans les forts de défense de Cherbourg et du Havre pour garder le front de mer (Edouard **Durand**, Paul **Prestavoine**, Auguste **Cavey**), ou bien beaucoup plus loin : Adrien **Delain** écrit depuis la Turquie où il va passer deux mois au blocus des Dardanelles et avec ses camarades, détruire deux forts qui gardent l'entrée de la mer de Marmara et Auguste **Hélie** est en Méditerranée à bord du « Victor Hugo ». Paul **Prestavoine** quant à lui se plaint de la monotonie ressentie à surveiller jour et nuit la Manche avec pour seule activité l'entraînement au tir au canon. Il sait qu'au moins, pour le moment, il est à l'abri. Les autres mobilisés se répartissent sur la ligne de front, (Alphonse **Pignet** à Reims, Gaston **Letourneur** à Dunkerque, son frère Paul à Maubeuge) et à l'arrière pour le ravitaillement (Albert **Lamy** à Caen, Louis **Thin** à Lisieux, Albert **Marie** à Cherbourg). Mais ces lettres apportent aussi de mauvaises nouvelles de camarades blessés ou tombés au combat. Elles sont d'autant plus redoutables quand elles arrivent avant que le maire n'ait été averti officiellement du décès d'un soldat pour en faire lui-même l'annonce aux familles.

Ainsi le bilan établi en novembre par l'abbé Bernard dans le *Pilote* est déjà lourd entre les blessés, les prisonniers et les morts. Louis **Carpentier**, blessé, est soigné à l'hôpital de Verdun ; Georges **Leherpeur**, touché par des éclats d'obus aux cuisses et au dos a été rapatrié à l'hôpital de Dinan. Amand **Durand** est hospitalisé au collège de Châteaudun pour avoir été blessé au bras par les Allemands alors qu'il posait des fils de fer barbelés dans la région d'Arras.



Amand Durand





Alfred Férey, Maurice Malherbe, René Lepleux, Paul Letourneur et Gaston et Paul Perrée sont prisonniers de guerre en Allemagne. Ils se disent bien traités mais leur correspondance est surveillée. En fait, Gaston Perrée, interné en Prusse, passe douze heures par jour à 100 mètres sous terre dans une mine de charbon.

Les autres enfin, sont morts au combat : dès les 22 et 23 août, René-Ferdinand Requier et le caporal Jean-Baptiste Lefournier sont tués en Belgique. Une semaine plus tard, le caporal René Lebreton et Paul James tombent dans les combats de Picardie. En septembre Paul Ruault, sapeur-pompier, est tué au combat de Morsains en Brie et le caporal Albert Langlois, étudiant en lettres à Paris pour devenir professeur, succombe à Cauroy dans la Marne après avoir reçu un éclat d'obus à deux cents mètres de l'ennemi. En décembre 1913, il avait renoncé à son sursis pour être incorporé dans l'armée. Le capitaine François Itier meurt le 23 septembre lors d'une charge à la baïonnette au combat de Vaux les Palameix, au sud de Verdun. Sans le savoir, il avait alors mis ses pas dans les pas d'Henri Fournier dit Alain Fournier (le Grand Meaulnes), mort la veille avec 22 de ses camarades au même endroit sur le chemin de la tranchée de Calonne, lieu de combats acharnés. Fin octobre, le caporal Georges Françoise, instituteur, ancien enfant de chœur de Port, rend l'âme, après une agonie de 10 heures, la jambe fracassée et le ventre transpercé d'une balle. Enfin le capitaine Léopold Gabriel Nicolle du Long Pray, St Cyrien, beau-frère de François Itier est tué, l'épée à la main, le 30 octobre au combat du Quesnoy en Santerre, en Picardie.



Capitaine Nicolle du Long Pray.

Charles Morel est aussi à compter au nombre des morts de Port en 1914.

Et ce sont toujours les mêmes nouvelles du Front qui sont affichées chaque jour sur le contrevent du bureau de poste. Toujours les mêmes nouvelles, entourées de mystère : on ne sait pas vraiment ce qu'il se passe en première ligne. Déjà la classe 1915 (hommes nés en 1895), est appelée pour aller suivre l'instruction dans le maniement des armes : Jules Allard, Lucien Delain, Frédéric et Marcel Foliard, Jules Guesdon et Alphonse Madelaine, quittent leur foyer le 18 décembre. A cette occasion Jules Allard le plus âgé (il n'a pas encore 20 ans, mais il est du mois de janvier !) est chargé par ses camarades de prononcer un discours lors d'un « modeste » banquet qui les réunit autour du maire de Port, pour marquer leur départ.

Quelques extraits de ce discours très émouvant montrent bien l'état d'esprit de ces jeunes hommes au moment de partir au combat.



Jules Allard.

« Comment ne pas espérer quand nous voyons en votre personne, Monsieur le Maire, l'image de la vaillance, vous portez sur votre poitrine la médaille des braves, la médaille des combattants de 1870-71, la médaille de l'année terrible. Année terrible, Gambetta, l'Alsace Lorraine, la Revanche, que ces mots sont beaux et qu'ils nous sont chers, car hier encore sur les bancs de l'école ils retentissaient à nos oreilles. Eh bien Monsieur le Maire, cette médaille que vous portez fièrement, nous vous jurons que nous ferons tout notre devoir pour la mériter ; nous y penserons toujours, elle sera notre fanion dans les sentiers obscurs de la victoire... Nos jeunes coeurs sont pleins de vaillance et si la poudre de notre ennemi est sèche, nos baïonnettes sont faites pour lui crever les flancs et son sang impur arrosera de nouveau nos sillons... » (Pendant toute la durée de la guerre le maire de Port est Michel Lefournier, armateur, élu le 27 janvier 1913.)

Dès lors la guerre s'enlise dans les tranchées.

Any Allard

Si dans vos albums de famille vous retrouvez des photos de ces hommes qui ont laissé leur vie dans le conflit, elles pourraient servir d'illustration au prochain article. Alors, merci de les déposer au centre culturel où elles seront scannées.

Sources :

- Registres de délibérations des communes de Port en Bessin et de Huppain, archives du Calvados et archives municipales de Port en Bessin.
- Registres matricules des armées du Bureau de Caen, archives départementales.
- Le Pilote de Port en Bessin, Abbé Bernard, curé de Port, imprimerie catholique de Flers de l'Orne, 1917 et 1925.
- Correspondance privée, Jules Allard.
- Photos : Collection privée A. Durand et J.-L. Queguiner.





NAISSANCES

FOUCHET Enola	23 janvier 2014
CROENNE Willow	14 mars 2014
GROSSOEUVRE Timéo	12 avril 2014
LELANDAIS Léa	22 mai 2014
TINEL Siméon	11 juin 2014
LAHEUX Roban	24 juin 2014
CROENNE Maïlis	17 juillet 2014
LETOISSIER Orlane	21 juillet 2014
RAZY Laura	8 août 2014
FERON Rafaël	12 août 2014
LAMY Alexy	9 septembre 2014
LEBARBENCHON Maxence	17 septembre 2014
JEANNE Aloïs	17 octobre 2014
FERON Emmy	25 octobre 2014
COTTIN Ezio	29 octobre 2014
ROUXEVILLE Capucine	11 décembre 2014

MARIAGES

COSSET Didier – CUISSINAT Marie-Noëlle	7 février 2014
MARION Christian – HERVIEU Odile	8 mars 2014
ROSSIGNOL Guillaume – CAUVIN Karine	7 juin 2014
CASTEL Cédric – FORTIN Anne-Sophie	5 juillet 2014
HARS Ludovic – GAUTIER Angéline	19 juillet 2014
BRUNAUD Xavier – DUJARDIN Angélique	19 juillet 2014
RUQUAY Damien – FAURIE Emilie	26 juillet 2014
NAUSSANS Mathieu – VOIDIE Pauline	9 août 2014
YGOUF Gilles – ROUSSELET Aline	16 août 2014
ZELLER Bernard – DAVY Chantal	30 août 2014
MAHAUT Adrien – CONIN Aurore	6 septembre 2014
CACITTI Luc – FERON Pauline	13 septembre 2014
BERNARD Vincent – LEPLEUX Tiphaine	13 septembre 2014
MARIE Erwan – BEGUE Katia	4 octobre 2014



DECES

BIARD veuve MARIE Cécile	29 janvier 2014
TAILPIED François	29 janvier 2014
TEL BOIMA Michel	7 février 2014
OUENNE Rémi	11 février 2014
CAGNARD veuve AUBLET Nathalie	23 février 2014
JEANNE veuve DENIAUX Antonine	22 mars 2014
JOUANNEAU-DELMAS Michel	10 avril 2014
MARIE épouse VINGTROIS Josette	29 avril 2014
MADEC Jacques	2 juillet 2014
POITEVIN Maurice	19 juillet 2014
PIGEON Denis	26 juillet 2014
DUPONT Jean-Pierre	26 juillet 2014
ROUXEVILLE Pascal	27 juillet 2014
BOUEANT Jacques	9 août 2014
FESSARD veuve QUESNEL Jeannine	2 octobre 2014
LETOURNEUR veuve DELAIN Berthe	15 octobre 2014
LEROY Roland	15 octobre 2014
LEVENEZ Pierre	1 ^{er} novembre 2014
RENAUD veuve LEROY Madeleine	11 novembre 2014
VADELORGE Thierry	31 décembre 2014



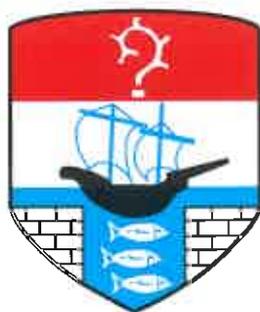
Port-en-Bessin-Huppain

Vu par les artistes



Port-en-Bessin (Février 1985) – Jacques DESHAIES

Mairie de
Port-en-Bessin - Huppain
15, rue de Bayeux
14520 PORT-EN-BESSIN
Tél. 02 31 21 72 12
Fax 02 31 92 78 31
www.portenbessin-huppain.fr



Mairie de
Huppain
Rue du Bourg
14520 HUPPAIN
Tél. 02 31 21 92 32

Permanence : le lundi 13 h 30 - 15 h